Comité de suivi n°1 Ville de Mons / ASBL Ropi

Plan de relance via la monnaie citoyenne locale le Ropi

Date: 16/02/2022

Lieu : Salle des commissions, Hôtel de Ville de Mons.

1 Tour de présentation

- Fabian Dortu (Administrateur Ropi asbl, à l'origine du projet Ropi) rédaction du PV
- Florian Pecqueur (Administrateur Ropi asbl)
- Jérémy Cresson (Administration communale, Développement économique)
- Vincent Vanrechem (Administration communale, Développement économique)
- Fabian Beumier (Administration communale, Finances)
- Emmanuel Tondreau (MR)
- Cécile Blondeau (ECOLO)
- Danielle Brichaux (PS)

2 Fonctionnement du comité de suivi

- Lecture partielle de la convention concernant le rôle du comité de suivi (voir annexe)
- Mr. Tondreau demande
 - o que les documents préparatoires soient envoyés 1 semaine à l'avance, directement en pièce jointe pour éviter WeTransfer (car ils disparaissent après 7 jours).
 - o d'avoir des documents en version papier pour le comité de suivi.
- Décision
 - o L'asbl Ropi enverra les documents en pièce jointe d'email 1 semaine à l'avance
 - o La ville fournira à Mr. Tondrea une copie imprimée le jour du comité.
- Le PV du comité de suivi sera envoyé idéalement 1 semaine après la réunion.

3 Présentation des outils de communication

Les visuels sont donnés en bonne résolution sur le site https://github.com/RopiMons/RopiDocs/tree/master/Visuels/2022/identit%C3%A9%20visuelle%20R opi.

Le logo de la Ville de Mons apparait dans tous les visuels.

3.1 Design du billet



- Le billet possède plusieurs systèmes de sécurité rendant la copie complexe : numéro unique sur chaque billet, logo en encre UV non copiable, liseré argentique, « papier » en polymère (comme les billets anglais) difficilement déchirable.
- Au niveau graphique, le billet met en scène le patrimoine du Grand-Mons (pas uniquement le centre-ville): Beffroi, Cascade d'Hyon, la fontaine du Ropieur, une lampe de mineur, le petit singe, le doudou, des terrils, la Grand-Place. Ce patrimoine est envahi par des feuilles de lierre, symbole de vie et d'énergie positive.
- Mr. Tondreau propose de rajouter La collégiale Sainte-Vaudru à l'occasion d'une version future.
- Un total de 25 000 billets sera imprimé.

3.2 Dépliant





- Le dépliant présente le Ropi et son fonctionnement en générale, et plus particulièrement l'opération 21 ropis et l'application électronique.
- 5 000 à 10 000 dépliants seront imprimés selon le budget.

3.3 Stickers (autocollant)



 Deux stickers (= autocollant à coller sur la vitrine des magasins) ont été élaborés, un premier pour les commerçants, et un deuxième pour les comptoirs de change (les comptoirs sont des commerces qui acceptent de servir de point de livraison pour les billets)

3.4 Carte de visite



4 Budget

Présentation du budget et de l'état actuel des dépenses (voir pdf en annexe pour une meilleure résolution). Le budget prévu est de 37000€, plus une rallonge de 5000€ si le projet se prolonge

| Budget plan de relance billet de 21 Ropi | | | | | | | | |
|--|----------------------|-----------|---|---|------------|---------|-----|--|
| | | | | | | | | |
| Description | Prix unitaire (€) | Qté | Budget prévisionnel Janvier 2022 Prix TVAC (€) | Dépenses panifiées au 16 Fev 2022 | | | | Commentaire |
| design billet et visuels | 4,000.00 € | 1 | 4,000.00 € | 4,827.90 € | -827.90 € | Facturé | OUI | Offre Coraï -> facturé fin déc 2021 et DC introduite mi-janvier 2022 |
| développement système de commande sécurié du 21 Ropi et Ropi électronique | 19,000.00 € | 1 | 19,000.00 € | 18,150.00 € | 850.00 € | Offre | | Offre Financité |
| impression billet 21 Ropi | 0.18 € | 23450 | 4,221.00 € | 4,389.11 € | | Offre | | Offre Vanderpoorten (synaps + UV) - update 18jan 2022 (prix synaps augmenté) |
| impression affiches / flyers / auto-collants | 1.00 € | 2000 | 2,000.00 € | | 2,000.00 € | | | |
| livraison coursier (quid périphérie ?) | 1,000.00 € | 1 | 1,000.00 € | | 1,000.00 € | | | Plus besoin car nouveau système de commande simplifie les choses |
| publication happy familie | 800.00€ | 1 | 800.00€ | | 800.00€ | | | |
| informatique / serveur / coffre en banque | 500.00 € | 1 | 500.00 € | | 500.00 € | | | |
| Cotisation de commerçants | 15.00 € | 150 | 2,250.00 € | | 2,250.00 € | | | La cotisation sera gratuite pour les commerçants, car payée par la Ville |
| Petits matériel | 1.00 € | 300 | 300.00 € | | 300.00 € | | | |
| Défraiement des bénévoles (assurance RC at acc. Corp) | | | 200.00 € | 161.64€ | 38.36 € | Facturé | | Demande d'une assurance à Ethias pour couverture des volontaires |
| Défraiement des bénévoles | 34.71 € | 35 | 1,214.85 € | | 1,214.85 € | | | Pour démarchage, développements web, |
| Audit exercice 2021 | 1,500.00 € | 1 | 1,500.00 € | | 1,500.00 € | | | - |
| | sou | S-TOTAL : | 36,985.85 € | 27,528.65 € | 9,457.20 € | | | SUBSIDE VILLE 37 000 € |
| OPTIONNEL | 5,000.00 € | 1 | 5,000.00 € | | | | | SUBSIDE VILLE SUPPLEMENTAIRE 5 000 €. Frais de gestion et défraiements supplémentaires pour continuation opération |
| | | TOTAL: | 41,985.85 € | | | | | |
| Couverture par la ville (euros) Budget ville | | | 257,950.00 € 299,935.85 € | | | | | 11/21% de la valeur faciale SUBSIDE VILLE TOTAL 300 000€ |
| Couverture par le citoyen (euros) | | | 234,500.00 € | | | | | |
| Couverture TOTAL (euro) | | | 492,450.00 € | | | | | |
| Emission total (ropi) | | | 492,450.00 € | | | | | |

4.1 Demandes d'offre

- Pour le design des billets et de la communication, une offre a été demandée à 3 prestataires (Anachrone, Coraï, et Dessy Marchal) qui ont tous répondus. L'offre correspondant au meilleur rapport qualité prix a été choisie (voir offres en annexe). L'offre la moins cher n'a pas été retenue car correspondait moins à nos attentes visuelles.
- Pour la **plateforme web**, une offre a été demandée à 3 prestataires (Financité, Ingenico/WorldLine et Mollie). Seule Financité a rendu une offre. Ingenico et Mollie ont répondu qu'ils ne remettraient pas d'offre (voir offre et demandes d'offres en annexe);
- Pour l'impression des billets, une offre a été demandée à 4 prestataires (Imprimerie Debruxelles à St Symphorien, Vanderpoorten à Leuven, Drifosett à Bxl, Musch à Ghuilenghien, et imprimerie Royale à Tournai). Vu la complexité de ce type d'impression, seule Debruxelles et Vanderpoorten ont rendu offre. L'offre de Vanderpoorten a été choisie car nettement moins chère.

Mr. Tondreau souhaiterait que les prestataires (pour l'impression, etc..) soient aussi variés que possible.

4.2 Bons de commande

A l'heure actuelle, des bons de commandes ont été effectué pour les postes suivant :

- Le design des billets et de la communication (Coraï) pour 4.827,90 €
- La création du site web (Financité) pour 18.150,00 €
- L'impression des billets (Imprimerie Vanderpoorten) pour 4.389,11 €
- Assurance pour les volontaires (Ethias) pour 161,64 €

Les autres postes sont en attente, notamment l'impression de la communication, car nous attendons le fonds de roulement de la Ville.

Le post « livraison coursier » n'a plus de raison d'être car le système de commande des billets permet une gestion facilitée des stocks de billet dans les différents comptoirs de change.

4.3 Déclarations de créances

• La convention stipule dans l'article 2 / 2.1 :

En 2021, la Ville s'engage à verser à l'ASBL ROPI un subside non-récurrent de 37.000 € (un versement supplémentaire de 5.000 € afin de couvrir les éventuels frais de gestion et défraiements supplémentaire pourra éventuellement être effectué en fonction du déroulé du projet, sur base de justificatifs à remettre par l'ASBL ROPI;

Mr. Beumier confirme que le versement des 37 000€ sera rendu possible à partir de la semaine qui suit ce comité de suivi (techniquement il y a un report de crédit de 2021 à 2022). En principe, le versement devrait avoir lieu sous quinzaine. Ce point est très important pour la bonne avancée du projet car l'asbl Ropi ne dispose pas d'une trésorerie suffisante que pour avancer les fonds.

- Les factures seront à adresser à factures@ville.mons.be.
- Les justificatifs des 3 offres seront à mettre dans rapport à mi- terme (vers avril/mai après la distribution des premiers billets et en fin d'opération) et mis à disposition du comité de suivi (voir annexes).

5 Commerces membres et démarchage des commerçants

- Il y a actuellement 46 commerces membres du Ropi (voir présentation annexe)
- Les volontaires peuvent démarcher environ 30 commerces par semaine -> 2 mois pour la liste complète donnée en annexe (environ 250 commerçants listés). Au jour d'aujourd'hui, environ 75 commerçants ont été démarchés depuis que nous discutons du plan de relance avec la Ville. Le démarchage pourra s'accélérer grâce aux nouveaux outils de communication (dépliants, stickers, site web, application mobile et bien sûr le billet de 21 ropis). Il est en effet difficile de démarcher avec des outils de communication obsolètes.
- Un tableur reprend une liste de commerces (environs 250) à démarcher. Cette lise est à usage interne pour l'organisation des bénévoles et a été établie par les bénévoles euxmêmes (donné en annexe à titre illustratrif). Le démarchage se fait dans le grand-Mons (les quelques commerçants hors Grand-Mons ne sont pas démarchés mais les demandes spontanées sont acceptées (le Ropi est actif au niveau de Mons-Borinage).
- Le prochain challenge est de démarcher des producteurs car c'est avec eux que la circularité de la monnaie sera possible, ce qui encouragera les commerçants à adhérer au Ropi.

6 Lancement de la communication grand public

La communication aura essentiellement lieu via

- 1. Les réseaux sociaux
- 2. Les dépliants déposés chez les commerçants
- 3. La Communication de la Ville notamment via une publication dans le Mons Mag (nb : édition de 8 Mons Mag par an par la Gestion Centre Ville).
 - a. Mr. Tondreau demande si le budget pour cette édition est pris en compte dans le budget présenté plus haut. Mr. Cresson répond que non car il s'agit en fait d'une aide indirecte par la Ville car il s'agit d'un travail habituel des employés de la Ville qui n'engendrant pas de dépenses supplémentaires (c'est une des missions du Mons Mag étant de relayer les événements locaux).
 - b. Mr. Cresson relit l'article 2.1 de la Convention qui stipule la ville met bien à disposition ses moyens de communication : « 2.1. La Ville se chargera de : * mettre à disposition ses canaux de communication afin de relayer l'information relative à ce projet, en collaboration avec l'ASBL ROPI, afin de sensibiliser le citoyen à l'utilisation d'une telle monnaie (Facebook, Mons Mag, site Internet, etc.); »

7 Divers

7.1 Sur l'utilité des monnaies complémentaires

Mr. Tondreau est sceptique sur l'utilité des monnaies complémentaires en général. Mr. Dortu répond qu'en effet l'analyse d'économistes experts du sujet ne permet pas de trancher car les expérimentations sont très diverses mais qu'à priori il y a plus d'avantages que d'inconvénients à utiliser des monnaies complémentaires citoyennes et qu'il y a des succès avérés. En effet, certaines monnaies existent depuis un siècle comme le WIR en Suisse (monnaie entre entreprises). La Ville de Gand avec le Toreke est aussi est un bel exemple. Pour référence, voici quelques articles de la littérature scientifique:

- Complementary Currencies: An Analysis of the Creation Process Based on Sustainable Local Development Principles Sustainability 2020, 12, 5672; doi:10.3390/su12145672.
- Legrand, Nicolas; De Vliegher, Hubert. Is the Current Monetary System Viable? What Are the Alternatives? Can Complementary Currencies Bring More Stability and Sustainability? Louvain School of Management, Université catholique de Louvain, 2017. Prom.: Colmant, Bruno. http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:11303
- Marlyne Sahakian (2014) Complementary currencies: what opportunities for sustainable consumption in times of crisis and beyond?, Sustainability: Science, Practice and Policy, 10:1, 4-13, DOI: 10.1080/15487733.2014.11908121

Dans le cas du Ropi, même si les billets ne circulent pas, ils auront servi dans comme bon de relance classique. Comme le rédimage (reconversion des ropis en euros) ne sera possible qu'après 6 mois et avec 3% de taxe, les commerçants seront encouragés à faire circuler le Ropi.

7.2 Sur la pérennité de l'asbl Ropi

Mr. Tondreau constate que l'association repose sur le volontariat (de quelques personnes). Est-ce que l'engagement des volontaires pourrait perdre de la motivation ?

Mr. Dortu répond que la motivation et le renouvellement des bénévoles est un effort permanent. Il n'est pas prévu d'avoir un salarié à court ou moyen terme. Il faudrait pour cela que le nombre d'utilisateurs standards (qui paient 7€ / an pour utiliser le service complet du Ropi électronique permettant de recharger son compte avec des euros) et de commerçants (20 € / an) augmente considérablement. Cependant, le ropi ne devrait demander qu'un 1/5 équivalent temps plein. Donc en principe 300 commerçants en ordre de cotisation et 2000 utilisateurs standards (total 13000 € de chiffre d'affaire) pourrait financer 1/5 temps (10.000 € + 3.000 € de charges de fonctionnement pour le renouvellement des billets et le module de gestion bancaire qui coute 3.67 €/an par utilisateur standard). Ce n'est donc pas déraisonnable.

7.3 Planning de lancement

7.3.1 Solutions techniques

Le bon de commande pour l'impression des billets a été lancé mais l'imprimeur ne peut nous communiquer une date précise de livraison (ndlr : au moment de la rédaction de ce PV, le 18/3/2022, les billets ont été livrés il y a quelques jours).

Site web n'est pas encore livré. On a une version provisoire. Encore 2 semaines (ndlr : au moment de la rédaction de ce PV, le site web est livré mais des détails sont à peaufiné afin de faciliter son utilisation par les citoyens).

7.3.2 Communication

L'asbl Ropi va écrire un communiqué de presse (une conférence de presse n'est pas vraiment indiquée pour ce type de sujet).

Probablement que téle-mb fera un petit reportage.

La date pour lancer la communication est celle à partir du moment où le site est prêt même si les billets ne sont pas encore disponibles et dans ce cas indiquer que les billets seront disponibles dans X jours (ndlr : au moment de l'écriture du pv, le site web et les billets ont été livrés)

7.3.3

Date du prochain comité de suivi : à proposer en fonction des avancements